## Mot du Maire François Marty lors du débat sur la Commune Nouvelle- Conseil Municipal du 22 octobre 2015.

Mon Equipe est favorable à la création d'une Commune Nouvelle avec les 5 Communes de la Communauté de Communes Decazeville-Aubin et ceci pour les principales raisons suivantes :

- Nos 5 Communes se touchent géographiquement et ont une même histoire sociale et industrielle.
- Elle (la création de la Commune Nouvelle) implique la nécessité de se mettre d'accord autour d'une charte et d'un projet commun au service des futures générations.
- Elle permet une large consultation du personnel, de la population et des Elus.
- C'est un outil qui à court terme résout nos très grandes difficultés financières actuelles, notamment à la Communauté de Communes, et permet d'éviter des augmentations conséquentes d'impôt et de réduire les coûts.
- Elle permet de nous rassembler, de nous réunir, pour être plus forts tout en étant un lieu de proximité et de transparence.
- Elle mutualise nos moyens, nos investissements et nous permet de rester acteurs du développement de notre Territoire.
- Enfin, nous sommes persuadés qu'elle permettra une meilleure efficacité de l'action publique au service du plus grand nombre de nos concitoyens.